|  |  |
| --- | --- |
| **18-28-36-37-41-45** | **AUTORISATION PARENTALE**  **INSCRIPTION pour l’Association Sportive du Collège Jean MERMOZ**  **45500 GIEN** |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| *NOM et Prénom de l’élève* | *Classe* | *Téléphone* |
| *Né(e) le* | *Mail* |

ENGAGEMENT DU SPORTIF

J’adhère volontairement à l’Association Sportive et je m’engage à :

* Jouer loyalement, sans violence, et rester maître de moi
* Respecter l’arbitre, le juge en acceptant toutes ces décisions
* Respecter les installations et les transports mis à ma disposition
* Respecter les adversaires en restant modeste, honnête, fair-play
* Respecter mes partenaires en tenant mes engagements de début d’année
* Représenter le mieux possible ma classe, mon équipe, mon établissement, ma ville, mon département, mon académie lors de toutes les manifestations sportives

**Signature de l’élève** :

AUTORISATION PARENTALE pour l’année scolaire en cours

Je soussigné(e) Madame, Monsieur (Nom Prénom) : …………………………………………………………………………….……

* Autorise mon enfant (Nom Prénom) : ……………………………………………………………………..…. Classe : ……………
* À participer aux activités de l’association sportive de l’établissement et aux compétitions UNSS.

**De 12h45 à 13h30** Lundi futsal, mardi escalade, jeudi semestre 1 zumba semestre 2 badminton

Mercredi 13h à 15h entrainements de hand Ball et escalade, ou sur créneau plus large 13h à 16h, 16h30 lors des sorties ou compétitions : cross, athlétisme estival, championnat district, départemental

* À emprunter les transports mis en place.
* À être filmé ou photographié dans le cadre des publications UNSS (Association sportive, services départemental et régional) : journal, exposition, site internet, Facebook. (3)

*L’image de votre enfant ne sera pas communiquée, ni vendue à d’autres personnes et ne portera pas atteinte à sa dignité, à sa vie privée ou à sa réputation. Vous pourrez à tout moment vérifier et disposer du droit de retrait de cette publication.*

* **CERTIFICAT MEDICAL** : Ai pris connaissance que mon enfant n’a plus besoin de fournir un certificat médical pour l’obtention de la licence. Le code de l’éducation (article L552-4) stipule que « tout élève apte à l’éducation physique et sportive est réputé apte aux activités physiques et sportives volontaires » sauf pour les activités suivantes (article L231-2-3) : **rugby, boxe, tir sportif, plongée subaquatique** (ne comprend pas le hockey subaquatique), spéléologie
* Autorise le professeur responsable ou l’accompagnateur à prendre toute disposition concernant mon enfant en vue de le faire hospitaliser ou de faire assurer une intervention chirurgicale rendue nécessaire par avis médical. (3)
* ***J’ai pris connaissance des garanties proposées par l’assureur de l’association sportive pour la couverture des dommages corporels de mon enfant dans le cadre des activités de l’AS*** [***https://www.maif.fr/services-en-ligne/devis/raqvam/dr\_accueil.action?xtor=SEC-1705-GOO-[Marque\_exact\_/\_Raqvam\_/\_Assurance\_Habitation\_Raqvam]-[48181619502]-S-[raqvam]&xts=377850***](https://www.maif.fr/services-en-ligne/devis/raqvam/dr_accueil.action?xtor=SEC-1705-GOO-%5bMarque_exact_/_Raqvam_/_Assurance_Habitation_Raqvam%5d-%5b48181619502%5d-S-%5braqvam%5d&xts=377850)
* ***Je règle la cotisation annuelle de 18€ en chèque à l’ordre de l’AS du collège jean MERMOZ, ou en espèces (entourer le mode de règlement)***

**Signature du responsable** :